

# ANNONCES LÉGALES

## LE DOMAINE DE MARTY

Entité Civile d'Exploitation Agricole  
au capital de 750.00 €  
Siège social : Domaine de Marty  
11290 MONTREAL D'AUDE  
35 CARCASSONNE 430 213 991

Assemblée des associés de la société  
d'exploitation agricole dénommée  
LE DOMAINE DE MARTY » réunis en  
séance le 12/2022, a décidé :

Nommer en qualité de nouveau gérant  
Monsieur de durée à compter du  
12/2022, Madame Isabelle Gisèle Renée  
VELAND née VELAND, demeurant à 34  
rue de la République 31460 CARAMAN.  
Nommer en qualité de nouveau gérant  
Monsieur de durée à compter du  
12/2022, M. Raymond VELAND  
démis de ses fonctions. L'article  
10 des statuts sera modifié en conséquence.  
Une décision sera faite au greffe du Tribunal  
de Carcassonne.

Pour avis, La gérance

## S.U. AB CONCEPT

Société à actions simplifiée au capital de 5.000 €  
Siège social : 7 Rue du Razès, 11300 LIMOUX  
11 318 934 RCS CARCASSONNE

Par décision des associés en date du 13/10/2022, l'associée unique a  
décidé au 03/10/2022, de transférer  
le siège social de la Société et de modifier  
l'article 4 des statuts ;  
Mention : « 7 Rue du Razès, 11300  
LIMOUX », nouvelle mention : « 1 Chemin  
du Razès, PRAE Charles Cros, 11300

Pour avis, le Président

## EARL ROUANET

Entité agricole à responsabilité limitée  
au capital de 447 437,87 €  
Siège social : 18, rue Alphonse DAUDET  
11700 PEPIEUX  
19 037 652 RCS CARCASSONNE

## VIS DE DISSOLUTION

Par décision en date du 12/12/2022, à effet du 31/12/2022,  
décidant la dissolution anticipée  
LIQUIDATEUR : Monsieur Alain  
DAUDET, demeurant 18 rue Alphonse Dau-  
det, 11700 PEPIEUX. Siège de liquidation : 18  
rue Daudet, 11700 PEPIEUX.

Pour avis, la gérance

## GAEC

### GAEC CAMREDON LE CASTEL

au capital de 180.000,00 €  
Siège social : 18, rue Alphonse Dau-  
det, 11420 BELPECH

792 407 876 RCS Carcassonne

## LIQUIDATION DE LA GERANCE

Assemblée des membres associés du  
GAEC CAMREDON LE CASTEL  
réunis en assemblée générale  
le 30/11/2022 a décidé :

Nommer en qualité de nouveau gérant  
Monsieur de durée à compter du  
30/11/2022, M. Michel  
CAMREDON, demeurant au 408 A de  
la Bastide de Couloumat 11420 BELPECH.  
Nommer en qualité de nouveau gérant  
Monsieur de durée à compter du  
30/11/2022, M. Michel  
CAMREDON, ancien gérant démissionnaire  
retraite au 30/11/2022.

Pour avis, La gérance

## GAEC BRUNO ASTRUC

Entité civile au capital de 168 151,27 €  
Siège social : Château de Sainte Eulalie  
11 800 BADENS  
19 740 750 RCS CARCASSONNE

## VIS DE DISSOLUTION

Par décision en date du 12/12/2022,  
décidant la dissolution anticipée  
LIQUIDATEUR : Françoise GUI-  
llot, demeurant au 11800  
BADENS. Siège de liquidation : Château de  
Sainte Eulalie, 11800 BADENS.

Pour avis, la gérance

## MARCHE DE TRAVAUX EN PROCEDURE ADAPTEE COMMUNE DE CAMBIEURE

Nom et adresse officiels de l'organisme  
acheteur : Commune de Cambieure - 2 Rue  
de la Mairie - 11240 CAMBIEURE  
Objet du marché : Création d'un espace  
associatif mutualisé  
Lieu d'exécution et de livraison : 3 Rue de  
l'Eglise - 11240 CAMBIEURE  
Date de commencement des travaux :  
FEVRIER 2023  
Nombre et consistance des lots  
Marché comprenant 8 lots :  
Lot 01 Terrassement  
Lot 02 Gros œuvre / charpente / étanchéité  
/ façades  
Lot 03 Menuiseries extérieures / serrurerie  
Lot 04 Electricité  
Lot 05 Plomberie  
Lot 06 Plâtrerie / isolation / menuiseries  
intérieures  
Lot 07 Revêtement sol  
Lot 08 Peinture

Délai d'exécution : 12 MOIS à compter de la  
notification du marché  
Justification à produire quant aux qualités et  
capacités du candidat

Suivant règlement de consultation  
Critères d'attribution  
- Prix des prestations 30%  
- Valeur technique 70%  
Date limite de réception des offres : Le 20  
janvier 2023 avant 12h00 sur la plateforme  
Obtention du dossier : Les documents de  
consultation peuvent être obtenus par voie  
électronique sur la plate-forme de dématé-  
rialisation : marchespublics.aude.fr  
après avoir installé des prérequis techniques  
et avoir pris connaissance du manuel d'utili-  
sation

Renseignements techniques : Mme CARON,  
Maître d'œuvre, architecte  
Mail : ateliervillesetvies@gmail.com

## SARL

### VIGNES ET PAYSAGES

SARL en liquidation au capital de 7.622,46 €  
13, Rue Marcellin Albert - 11300 CÉPIE  
RCS Carcassonne - 441 799 038

Par décision du 31 Décembre 2021, les deux  
associés Pierre BÉNET et Martine JALA-  
BERT-BÉNET, ont décidé la dissolution anti-  
cipée de la société et sa mise en liquidation  
amiable.

Liquidateur : Pierre BÉNET.  
Siège de la liquidation : fixé 13, Rue Marcellin  
Albert, 11300 CÉPIE, au même titre que  
l'adresse de correspondance.

Mention sera faite au RCS de Carcassonne.  
Le Liquidateur : Pierre BÉNET.



## FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocat  
11 Rue James Joule  
Tecnosud - 66100 PERPIGNAN

## EARL DU JAJA DE JO

Entreprise Agricole à responsabilité limitée en  
liquidation au capital de 59 817 euros  
Siège social et de liquidation : La Pujade  
11170 ALZONNE  
402 158 927 RCS CARCASSONNE

Aux termes d'une décision en date du  
3/11/2022, l'associé unique a approuvé le  
compte définitif de liquidation, déchargé M.  
Claude JOURNES, demeurant Domaine La  
Pujade 11170 ALZONNE, de son mandat de  
liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion  
et a prononcé la clôture de la liquidation à  
la date du 3/11/2022. Les comptes de liqui-  
dation sont déposés au GTC de CARCAS-  
SONNE, en annexe au RCS et la Société sera  
radiée dudit registre.

Pour avis

## L'ÉPICERIE DE LA TOUR

Société Par Actions Simplifiée en liquidation  
au capital de 1.500 €

Siège social : 16 Rue Marcellin Albert  
11160 TRAUSSE (Aude)  
851 524 678 RCS CARCASSONNE

## AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal de l'assemblée générale  
extraordinaire du 15 juillet 2022, l'assemblée  
a :

- décidé la dissolution anticipée de la société  
a été prononcée à compter du 30 juillet 2022  
suivi de sa mise en liquidation.
- désigné en qualité de liquidatrice : VIRGI-  
NIE FAUVET, demeurant à TRAUSSE (Aude)  
13 Rue du Marquis,
- conféré les pouvoirs les plus étendus pour  
terminer les opérations sociales en cours,  
réaliser l'actif et apurer le passif.
- fixé le lieu où la correspondance doit être  
adressée et celui où les actes et documents  
concernant la liquidation doivent être noti-  
fiés.

Le siège de la liquidation est fixé au siège  
social à TRAUSSE (Aude) 13 Rue Du Marquis.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la  
liquidation sera effectué au greffe du tribu-  
nal de commerce de CARCASSONNE.

Pour avis, le représentant légal

## EARL

### DU DOMAINE DE BORDERE

EARL en liquidation au capital de 12.960 €  
Domaine de Bordère - 11240 ALAIGNE  
RCS Carcassonne - 429 136 807

Par décision du 1er Novembre 2022, l'associé  
unique a décidé la dissolution anticipée de  
la société et sa mise en liquidation amiable.  
Liquidateur : Stephen Nauwelaers domicilié  
au 5, Rue des Jasmins, 11300 Limoux.  
Siège de la liquidation : fixé au Domaine de  
Bordère, 11240 Alaigne, au même titre que  
l'adresse de correspondance.

Mention sera faite au RCS de Carcassonne.  
Le Liquidateur : Stephen Nauwelaers.

## MAÎTRE JEAN-PHILIPPE HUC

Notaire Associé d'une société dénommée  
« CTM Notaires »  
Société d'Exercice Libérale par Actions Simplifiée,  
exerçant à TOULOUSE (Haute-Garonne)  
127, Avenue de Saint-Exupéry

## RESTAURANT CHEZ MARTY

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 €  
Siège : Parc Régional d'Activités Economiques  
Nicolas APPERT - 11400 CASTELNAUDARY  
RCS 531 070 597 CARCASSONNE

Suivant PV D'AGE en date du 17/11/2022, les  
associés ont décidé de nommer en qualité  
de Président, M. Jean MARTY, demeurant à  
VILLEPINTE (11150) 1 chemin des Amandiers  
en remplacement de M. Jean-Jacques  
MARTY demeurant à VILLEPINTE (11150) 1  
chemin des Amandiers, démissionnaire, et  
ce, à compter du 17/11/2022.

Mention sera faite au RCS de CARCAS-  
SONNE

Pour Avis, Le Notaire



## AVIS DE MODIFICATION

Suivant décision en date du 8/12/2022, les  
associés de la SCEA CAUHOPE, au capital  
de 50 186,22 €, ayant son siège social à  
PEXIORA (11150), La Souque, immatriculée  
à CARCASSONNE sous le n°327 853 529 ont  
décidé d'agréer :

- la démission de Marc CAUHOPE au  
31/12/2022 minuit en remplacement Mathieu  
CAUHOPE, né le 21/12/1988, demeurant à La  
Souque (11150) PEXIORA, est nommé gérant  
pour une durée illimitée,
- de proroger la durée de vie de la société de  
40 années supplémentaires pour la porter  
au 1er/01/2073,
- de modifier le capital social par un apport  
en nature et de le porter de 50 186,22 € à 69  
582,98 €.

Date d'effet : 31/12/2022 minuit. Dépôt légal  
au Greffe du TC de CARCASSONNE.

La Gérance



## AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le préfet de l'Aude informe les  
personnes intéressées qu'une  
enquête publique préalable à la déclaration  
d'utilité publique de la dérivation des eaux de  
la source de Merial, et de la création des  
périmètres de protection réglementaires,  
installant les servitudes afférentes, pour  
l'utilisation, le traitement et la distribution de  
l'eau destinée à la consommation humaine  
de la commune de Merial, sera ouverte du  
20 janvier 2023 à partir de 10h00 au 24 février  
2023 jusqu'à 13h00, soit 35 jours consécutifs  
sur le territoire de la commune de Merial.

Il s'agit d'une opération de régularisation  
administrative de l'ouvrage et des prélève-  
ments existants qu'il convient de protéger  
par l'instauration de périmètres de pro-  
tection afin d'alimenter en eau potable la  
commune de Merial.

Le responsable du projet, est M. Patrick  
MURATORIO, maire de la commune de  
Merial, auprès duquel toutes informations  
complémentaires relatives au projet pour-  
ront être demandées aux coordonnées  
suivantes : 2 Place de la mairie 11140 Merial  
Tél. 04 68 20 34 79

courriel : [commune.merial@wanadoo.fr](mailto:commune.merial@wanadoo.fr)

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de  
Merial.

M. Michel MARSENACH, officier pompier,  
ingénieur en chef, retraité, est désigné en  
qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier relatif à cette opé-  
ration ainsi que le registre d'enquête seront  
déposés en mairie de Merial, à la disposition  
du public pendant la durée de l'enquête aux  
jours et heures habituels d'ouverture des  
bureaux, le vendredi de 10h00 à 12h00, afin  
que chacun puisse consigner ses obser-  
vations sur le registre d'enquête publique  
ou les adresser par écrit au commissaire  
enquêteur qui siègera en mairie de Merial  
les jours suivants:

**Vendredi 20 Janvier 2023 de 10h00 à 13h00**  
(ouverture)

**Vendredi 24 février 2023 de 10h00 à 13h00**  
(clôture)

Le dossier sera par ailleurs consultable en  
version dématérialisée:

- sur le site internet des services de l'État  
dans l'Aude:

[https://www.aude.gouv.fr/dup-cap-  
tage-merial-a12850.html](https://www.aude.gouv.fr/dup-cap-tage-merial-a12850.html)

- ainsi que sur un poste informatique à la  
mairie de Merial, aux jours et heures habi-  
tuels d'ouverture des bureaux.

Les observations relatives au projet pourront  
être envoyées avant la clôture de l'enquête :  
- soit par courrier au siège de l'enquête, à la  
Mairie de Merial - 2 Place de la mairie 11140  
Merial, à l'attention de Monsieur le com-  
missaire enquêteur,

- soit par courriel, à l'adresse suivante :

**pref-captage-merial@aude.gouv.fr**  
à l'attention de Monsieur le commissaire  
enquêteur.

Les courriels seront mis en ligne sur le  
site internet des services de l'État dans  
l'Aude : [https://www.aude.gouv.fr/dup-cap-  
tage-merial-a12850.html](https://www.aude.gouv.fr/dup-cap-tage-merial-a12850.html)

Toute personne peut, sur sa demande et à  
ses frais, obtenir communication du dos-  
sier d'enquête publique auprès du préfet  
de l'Aude dès la publication de l'arrêté  
d'ouverture d'enquête publique auprès de  
l'Agence Régionale de Santé - Délégation  
Territoriale de l'Aude - Service Pôle Santé  
Publique et Environnementale - 14, rue du 4  
septembre B.P. 48 - Carcassonne cedex - Tél. :  
04.68.11.55.11.

À l'issue de l'enquête, le public pourra  
consulter le rapport et les conclusions  
motivées du commissaire enquêteur en  
mairie de Merial, à la préfecture de l'Aude, au  
service de la délégation départementale de  
l'Aude de l'Agence Régionale de Santé et sur  
le site Internet des services de l'État dans  
l'Aude : <http://www.aude.gouv.fr/>

Le préfet de l'Aude se prononcera à l'issue  
de la procédure sur l'utilité publique de la  
dérivation des eaux et l'instauration des  
périmètres de protection, les autorisations  
de prélèvement d'eau et d'utilisation d'eau  
en vue de la consommation humaine et les  
servitudes.